 

**Plan d’action sur le Trouble du spectre de l’autisme :**

**De l’air et de l’espoir pour les familles…**

**Québec, 24 mars 2017.** L’Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) se réjouissent du dépôt du plan d’action sur le trouble du spectre de l’autisme dévoilé ce mardi par la ministre Lucie Charlebois.

En tant qu’organismes nationaux de défense des droits des personnes handicapées et des familles, nous avons participé au premier forum sur l’autisme en février 2016 et nos attentes étaient grandes quant à ce plan d’action annoncé par la ministre à la fin du Forum. Le fait d’investir 29 millions annuellement pour la réalisation des 35 actions structurantes prévues dans le plan d’action, nous donne beaucoup d’espoir quant à l’amélioration des services qui sont actuellement offerts aux personnes atteintes du trouble du spectre de l’autisme et à leur famille. Nous savons que tous les besoins ne seront pas comblés mais un pas dans la bonne direction vient de se faire.

L’intervenant pivot qui sera affecté aux jeunes enfants dès qu’ils recevront des services est une excellente nouvelle pour les familles qui vont être soulagées dans leurs démarches et l’accès aux services leur sera facilité. Concernant les services de répit, gardiennage et dépannage, le fait d’éliminer la liste d’attente des 700 familles qui ont actuellement besoin de ce genre de soutien, est d’une importance capitale pour réussir à donner de l’air et de l’espoir aux familles comme l’a annoncé la ministre.

La mise en œuvre du plan d’action devra prévoir que les organismes communautaires qui vont offrir le répit, dépannage et gardiennage auront les moyens financiers appropriés pour développer les services afin que les ressources nécessaires soient disponibles pour les familles. Aussi, tout n’est pas réglé avec le plan d’action. La ministre doit, entre autres, continuer les travaux afin d’améliorer l’admissibilité au supplément pour enfant handicapé qui comporte bien des écueils pour les familles qui ont un enfant autiste.

Nous sommes heureux que ces investissements importants aient été annoncés et c’est avec un très grand intérêt que nous suivrons sur le terrain, avec les personnes et les familles que nous représentons, les effets des actions structurantes du plan d’action.

 -30-

Isabelle Tremblay, directrice de l’AQRIPH 418.694.0736

Véronique Vézina, présidente de la COPHAN 514.284.0155 poste 25